



16ème législature

Question N° : 4711	De Mme Caroline Colombier (Rassemblement National - Charente)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >immigration	Tête d'analyse >Implication des cabinets privés sur la politique nationale d'immigration	Analyse > Implication des cabinets privés sur la politique nationale d'immigration.
Question publiée au JO le : 17/01/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de renouvellement : 19/09/2023 Date de renouvellement : 30/01/2024 Date de renouvellement : 21/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Caroline Colombier interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'implication des cabinets de conseil privés sur la politique nationale d'immigration. Après les révélations de l'enquête de Radio Canada au sujet de la place occupée par le cabinet McKinsey dans l'élaboration et la mise en place de la politique nationale canadienne d'immigration, rémunérée à ce titre à hauteur de 46 millions d'euros, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement et plus précisément le ministre de l'intérieur a eu recours au cabinet suscité, ou plus généralement, à ce type de cabinet, dans le cadre de la réflexion, de l'élaboration, de la mise en place ou de l'évaluation des politiques publiques nationales d'immigration et d'accueil des immigrés. Si oui, elle aimerait savoir sur quelles modalités, pour quels montants et sur quelle période le ministère de l'intérieur a eu recours à un tel prestataire.